

# Maintenance des véhicules, option A voitures particulières

Le ou la diplômé-e recherche la panne en utilisant des instruments de mesure et de contrôle informatisés. Le diagnostic, largement informatisé, se fait sur ordinateur, avec un logiciel spécialisé qui localise, sur schéma, l'endroit possible de la panne. Ses fonctions l'amènent à :

- élaborer une méthode de réparation ou d'entretien en tenant compte des coûts induits ;
- réaliser les réparations : démonter et réparer des pièces défectueuses, effectuer les réglages conformément aux données du constructeur.
- effectuer les révisions et les contrôles périodiques des véhicules : graissage, vidange, examen d'usure des pièces, changement de pneus...
- accueillir et conseiller la clientèle, lui proposer un équipement, une intervention complémentaire.

Au cours de sa formation, le ou la futur-e technicien-ne acquiert des connaissances en mécanique, hydraulique, électricité, pneumatique et électronique...

L'option voitures particulières forme des techniciens-nes d'atelier qui assurent l'entretien et la réparation des automobiles.

## Débouchés

Le ou la diplômé-e peut travailler dans le réseau après-vente d'un constructeur ; dans un centre auto ; dans un centre de réparation rapide. Autres pistes : les ateliers de maintenance d'entreprise de transport. Les garages indépendants embauchent aussi ces technicien-nes.

### Métiers accessibles :

- Contrôleur-euse technique automobile
- Electronicien-ne automobile
- Responsable du service après-vente
- Technicien-ne automobile, mécanicien-ne automobile, garagiste...

## Accès à la formation

**En 3 ans. Admission de droit en 2<sup>de</sup> pro :** après la classe de 3<sup>e</sup>.

**En 2 ans. Admission conditionnelle en 1<sup>re</sup> pro :** après un CAP Maintenance des véhicules option voitures particulières.

### Qualités requises :

- esprit logique
- méthode, ordre, soin
- patience
- habileté manuelle
- bon contact avec la clientèle
- autonomie

## Statistiques

**1<sup>re</sup> session du nouveau diplôme en 2017.** En 2014, dans l'académie d'Amiens (Bac pro Maintenance de véhicules automobiles, option voitures particulières) : 259 élèves présentés, 178 admis.

## Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires Hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou mathématiques et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation civique	4 h30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 ou 3 h
<b>TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES</b>	<b>32 h environ</b>
<b>Accompagnement personnalisé</b>	<b>2 h 30</b>

\* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

## Enseignements professionnels

- **Motorisation** : transformation de l'énergie, alimentation en carburant et en air, allumage, antipollution.
- **Transmission** (embrayages, boîte de vitesses, réducteurs, ponts, arbres de transmission, couples, régime, puissance).

- **Liaison au sol** (trains roulants, suspension, pneumatiques, direction, freinage, châssis).
- Production et utilisation de l'**énergie électrique**.
- Production et utilisation des **énergies auxiliaires**.
- Confort, aide à la conduite, **sécurité**.
- **Activités de service** : communication et commercialisation, organisation de la maintenance, qualité, prévention des risques professionnels.

**Point de vigilance** : Seuls les élèves (ou apprentis) ayant reçus au préalable la formation à la prévention des risques liés à l'activité professionnelle et plus particulièrement celle relative aux risques d'origine électrique et à la manipulation des fluides frigorigènes seront autorisés à intervenir sur les véhicules concernés.

## Stages (ne concerne pas les apprentis)

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

## Examen

### Domaine professionnel

- Mathématiques, coeff. 1,5
- Sciences physiques et chimiques, coeff. 1,5
- Analyse préparatoire à une intervention, coeff. 3
- Réalisation d'interventions sur véhicules, coeff. 5
- Communication technique : diagnostic sur système mécanique, coeff. 2
- Diagnostic d'un système piloté, coeff. 3
- Economie et gestion, coeff. 1
- Prévention - santé - environnement, coeff. 1

### Domaine général

- Langue vivante, coeff. 2
- Français, coeff. 2,5
- Histoire, géographie et éducation civique coeff. 2,5
- Arts appliqués et cultures artistiques, coeff. 1
- Education physique et sportive, coeff. 1

**Epreuve facultative** (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du CAP Maintenance des véhicules option voitures particulières (facultatif pour les apprentis).

## Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Après-vente automobile option véhicules particuliers
- BTS Maintenance et après-vente des engins de travaux publics et de manutention (*hors Picardie*)
- BTS Moteurs à combustion interne (*hors Picardie*)
- Formation complémentaire d'initiative locale (FCIL) Automobile et technologies du développement durable (*hors Picardie*)

## Où se former en Picardie ?

### ▪ En lycée public :

- LP Condorcet, Saint-Quentin (02)
- SEP au Lycée Léonard de Vinci, Soissons (02)
- LP Paul Langevin, Beauvais (60)
- LP industriel Mireille Grenet, Compiègne (60)
- LP Robert et Nelly de Rothschild, Saint-Maximin (60)
- LP Montaigne, Amiens (80)
- LP Pierre Mendès France, Péronne (80)
- LP du Marquenterre, Rue (80)

### ▪ En lycée privé :

- LP privé Saint-Charles, Chauny (02)

### ▪ En apprentissage :

- CFA de la Chambre de métiers et de l'artisanat, Château-Thierry (02)
- CFA de la Chambre de métiers et de l'artisanat, La Capelle (02)
- CFA de la Chambre de métiers et de l'artisanat, Laon (02)
- CFA de la CCI de l'Oise, Nogent-sur-Oise (60)
- IREAM, Amiens (80)

## en savoir +

- [www.onisep.fr/voie-pro](http://www.onisep.fr/voie-pro)
- [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr) et [www.onisep.fr/amiens](http://www.onisep.fr/amiens)
- [www.monstageenligne.fr](http://www.monstageenligne.fr)
- [www.metiersdelauto.com](http://www.metiersdelauto.com) ; [www.garac.com](http://www.garac.com)

### Consultez les documents\* de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3<sup>e</sup> », « Après le bac pro »
- Diplômes « Les bacs pro », « Du CAP au BTS-DUT »
- Parcours « Les métiers du transport et de la logistique » et « Les métiers de la mécanique ».

\* les documents régionaux sont en ligne sur [www.onisep.fr/amiens](http://www.onisep.fr/amiens).

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

**N'hésitez pas à rencontrer un ou une conseiller-ère d'orientation-psychologue.**